

GUIDE ESSENTIEL

POUR LES JOUEURS

2020/21

NIVEAU: PROFESSIONNEL ET SEMI-PROFESSIONNEL









ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRAIN

AU BOUT DE COMBIEN DE CARTONS JAUNES PUIS-JE ÊTRE SANCTIONNÉ D'UNE SUSPENSION AUTOMATIQUE ?

L'accumulation de cing, dix, quinze ou vingt cartons jaunes lors de matchs de ligue peut entraîner une suspension automatique dans la ligue concernée. Les cartons jaunes accumulés dans les compétitions de coupe sont traités séparément et peuvent entraîner une suspension automatique de la

compétition de coupe concernée. Les dates butoirs pour faire l'objet d'une sanction à la suite d'une accumulation d'avertissements sont :

Premier League, EFL Leagues, National League, Women's Super League et Women's Championship:

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS ONT ÉTÉ ACCUMULÉS	NOMBRES D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	DATES BUTOIRS (INCLUSIVES)	SUSPENSION AUTOMATIQUE POUR NOMBRE D'AVERTISSEMENTS	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION/ SANCTION AUTOMATIQUE	
Premier League	5	Suite aux 19 matchs de Premier League	1 match	Premier League	
	10	Suite aux 32 matchs de Premier League	2 matchs		
	15	Dernier jour de la même saison de jeu	3 matchs		
	20	Dernier jour de la même saison de jeu	Comme défini par une Commission réglementaire		
EFL Leagues		Suite aux 19matchs d'EFL Leagues	1 match		
	10	Suite aux 37 matchs d'EFL Leagues	2 matchs	EFL Leagues	
	15	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires	3 matchs		
	20	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires	Comme défini par une Commission réglementaire		
National League	5	Suite aux 23 matchs de National League	1 match		
	10	Suite aux 37 matchs de National League	2 matchs		
	15	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires			
	20	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires	Comme défini par une Commission réglementaire		

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS ONT ÉTÉ ACCUMULÉS	NOMBRES D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	DATES BUTOIRS (INCLUSIVES)	SUSPENSION AUTOMATIQUE POUR NOMBRE D'AVERTISSEMENTS	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION/ SANCTION AUTOMATIQUE	
	5		1 match	FA WSL	
	10		2 matchs		
FA WSL	15	S/O	3 matchs		
	20		Comme défini par une Commission réglementaire		
			1 match	FA WC	
	10		2 matchs		
FA WC	15	S/O	3 matchs		
	20		Comme défini par une Commission réglementaire		
FA Cup	4 (où le club du joueur participe à la compétition de qualification ou entre dans le premier tour proprement dit) et pour 2 autres avertissements 2 (où le club du joueur entre dans le troisième tour proprement dit) et pour 2 autres avertissements	Sixième tour (Quarts de finale)	1 match	FA Cup	
EFL Cup	2 4	Quarts de finale	1 match	EFL Cup	
EFL Trophy	2		1 match	EFL Trophy	
	4	Quarts de finale	2 matchs		
5.5	2			5.5	
FA Trophy	4	Quarts de finale	1 match	FA Trophy	



National League North et National League South, Isthmian League, Northern Premier League et Southern League :

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS ONT ÉTÉ ACCUMULÉS	NOMBRES D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	DATES BUTOIRS (INCLUSIVES)	SUSPENSION AUTOMATIQUE POUR NOMBRE D'AVERTISSEMENTS	AMENDE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION/ SANCTION AUTOMATIQUE
	5	30 novembre	1 match		a) Ligue dans laquelle joue l'équipe du joueur; et; b) Compétition de coupe
a) National League (North et South Divisions), Isthmian League, Northern Premier League ou Southern League; et b) Compétition de coupe	10	Deuxième dimanche de mars	2 matchs	620	
	15	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires	3 matchs	£20	
	20	Dernier jour de la saison de jeu de la ligue en question avant les matchs éliminatoires	Comme défini par une Commission réglementaire		·
FA Cup	4 et pour 2 autres avertissements	Sixième tour (Quarts de finale)	1 match	S/O	FA Cup uniquement
FA Trophy	4 et pour 2 autres avertissements	Quarts de finale	1 match	S/O	FA Cup uniquement





SI JE SUIS EXPULSÉ, COMBIEN DE TEMPS SERAI-JE SUSPENDU?

Les suspensions consécutives à un carton rouge sont purgées dans les compétitions de ligue et de coupe, selon les tableaux ci-dessous ; seuls les cartons jaunes cumulés sont purgés lors des matchs de la compétition spécifique*. Les joueurs qui sont expulsés pour une deuxième fois au cours d'une même saison recevront un match de suspension supplémentaires en plus des sanctions ci-dessous. Les joueurs qui sont expulsés pour une troisième fois recevront deux matchs de suspension supplémentaires et ainsi de suite.

Premier League, EFL Leagues, National League, Women's Super League et Women's Championship:

JOUEUR EXCLU POUR	SUSPENSION AUTOMATIQUE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE
Avoir refusé à l'équipe adverse un but ou une occasion de but évidente par une faute de main	1 match	a) Ligue pertinente dans laquelle joue l'équipe du joueur ;
Avoir refusé un but ou une occasion de but évidente à un joueur de l'équipe adverse se	1 match	b) FA Cup;
dirigeant vers le but par une faute punissable d'un		c) EFL Cup (le cas échéant) ;
coup franc	2	d) FA Trophy (le cas échéant) ;
Avoir commis une faute grave	3 matchs	e) FA Women's Challenge Cup (le cas échéant)
Avoir craché sur un adversaire ou sur toute autre personne	6 matchs	(Si la faute entraînant l'expulsion se produit
Avoir eu un comportement violent	3 matchs	lors d'un match d'EFL Trophy, la suspension automatique correspondante doit être
Avoir eu recours à un langage et/ou des gestes offensants, insultants ou injurieux	2 matchs	exclusivement purgée lors des matchs d'EFL Trophy, sauf indication contraire de la FA)
Avoir fait l'objet d'un deuxième avertissement au cours du même match	1 match	

- La suspension commence immédiatement (sauf si le club a fait appel pour expulsion injustifié ou erreur d'identité)
- *à l'exception de l'EFL Trophy, car les suspensions automatiques correspondantes doivent être exclusivement purgées pendant les matchs de l'EFL Trophy, sauf indication contraire de l'autorité compétente.

National League North et National League South, Isthmian League, Northern Premier League et

JOUEUR EXCLU POUR	SUSPENSION AUTOMATIQUE	AMENDE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE
Avoir refusé à l'équipe adverse un but ou une occasion de but évidente par une faute de main	1 match		
Avoir refusé un but ou une occasion de but évidente à un joueur de l'équipe adverse se dirigeant vers le but par une faute punissable d'un coup franc	1 match	£20	a) Ligue dans laquelle joue l'équipe du joueur ;
Avoir commis une faute grave	3 matchs		a) Compétition de coupe dans laquelle joue l'équipe du joueur ;
Avoir craché sur un adversaire ou sur toute autre personne	6 matchs	£40	c) FA Cup; et
Avoir eu un comportement violent	3 matchs		d) FA Trophy
Avoir eu recours à un langage et/ou des gestes offensants, insultants ou injurieux	2 matchs	£30	
Avoir fait l'objet d'un deuxième avertissement au cours du même match	1 match	£20	

Southern League:

- La suspension commence 7 jours après la date de la faute ayant entraîné l'expulsion (sauf si le club a fait appel pour expulsion injustifié ou erreur d'identité).
- La Senior County Cup ne sera pas assimilée aux matchs de l'équipe première et ne sera pas prise en compte pour purger les suspensions de l'équipe première. La County FA n'assimilera pas les fautes commises dans le cadre de la Senior County Cup à l'équipe première
- Au cours des dernières saisons, il est arrivé plusieurs fois que des joueurs aux étapes 2-4 participent à des matchs alors

qu'ils étaient suspendus, notamment à la suite de transferts vers un autre club, car ils ne savaient pas qu'ils étaient sous le coup d'une suspension avec un club précédent. À ce niveau, il est de la responsabilité du joueur de s'informer de toute suspension. Vous pouvez consulter les règles régissant les suspension ici : www.TheFA.com/football-rules-governance/suspensions

 Si un joueur sous le coup d'une suspension participe à un match, le joueur et le club feront l'objet de mesures disciplinaires. Cela pourrait entraîner des sanctions financières et une nouvelle suspension.



QUE SE PASSE-T-IL SI LES OFFICIELS DE MATCH NE VOIENT PAS UN INCIDENT DE MAUVAISE CONDUITE ?

- Veuillez noter que la FA peut prendre des mesures rétroactives pour des infractions passibles d'exclusion dont les Officiels du match n'ont pas été témoins.
- Les joueurs encourent une exclusion rétroactive, en particulier lorsqu'un incident de cette nature a été filmé.
- Dans des cas très graves et inhabituels, la FA peut prendre des mesures même lorsqu'un incident a été vu ou a fait l'objet de mesures par les Officiels du match. Dans de telles circonstances, des suspensions prolongées peuvent être prononcées (par exemple, suite à un incident de discrimination ou de crachat).

QUE SE PASSE-T-IL SI MES ÉQUIPIERS ET MOI-MÊME NE SOMMES PAS D'ACCORD AVEC LA DÉCISION D'UN OFFICIEL DU MATCH?

• Veuillez garder à l'esprit que les Officiels du match doivent toujours être respectés.

 Les Officiels du match peuvent signaler des incidents dans lesquels deux joueurs ou plus issus d'un club entourent un Officiel du match en donnant l'impression de chercher une confrontation, et ce type d'incident peut aboutir à des mesures disciplinaires.

 Votre club sera susceptible de se voir infliger une amende élevée en cas de mesures disciplinaires acceptées ou avérées, et les sanctions seront nettement plus sévères en cas d'infractions répétées.

QUE SE PASSE-T-IL SI UNE BAGARRE ÉCLATE ENTRE DES JOUEURS D'ÉQUIPES ADVERSES OU DES OFFICIELS ?

• Les Officiels du match peuvent signaler des incidents lors desquels deux joueurs ou plus, ou des Officiels du club, ont été impliqués dans un affrontement avec des joueurs ou des Officiels du club adverse.

 Ces incidents sont considérés comme des affrontements groupés et sont susceptibles d'aboutir à une procédure disciplinaire.

• Encore une fois, votre club sera susceptible de se voir infliger une amende élevée en cas de mesures disciplinaires, et les sanctions seront nettement plus sévères en cas d'infractions répétées.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE SUIS EXPULSÉ ET QUE JE RÉAGIS DE MANIÈRE AGRESSIVE À LA DÉCISION ?

- Il vous est rappelé que vous devez respecter la décision d'un Officiel du match, même si vous êtes en désaccord avec ladite décision.
- Veuillez noter en particulier qu'un refus de quitter le terrain après en avoir été exclu, un retard à exécuter une telle décision ou une mauvaise réaction consécutive à celle-ci peuvent entraîner une action disciplinaire et des sanctions supplémentaires s'ajoutant à toute exclusion faisant suite à un Carton Rouge.





QUELLES SONT LES SANCTIONS AUXQUELLES JE M'EXPOSE SI JE FAIS SEMBLANT DE TOMBER OU SI JE SIMULE UNE BLESSURE?

- La FA peut prendre des mesures disciplinaires rétrospectives dans des situations où un arbitre a été trompé par un acte de simulation clair (comme une plongée ou une blessure feinte) et, en conséquence directe, l'équipe du joueur offensant a :
 - bénéficié d'une pénalité; et / ou un joueur adverse a été expulsé du terrain (où l'acte de simulation a conduit à un rouge direct ou a causé l'un des deux avertissements qui ont entraîné l'expulsion).
- Les joueurs encourent une exclusion rétroactive, en particulier lorsqu'un incident de cette nature a été filmé
- Dans des cas acceptés ou prouvés de simulation de blessure, un joueur recevra deux matchs de suspension.

POURQUOI DOIS-JE FAIRE ATTENTION À MES GESTES SUR LE TERRAIN OU À MES COMMENTAIRES FACE À UNE CAMÉRA ?

- Veuillez faire attention lorsque vous effectuez des gestes. En cas de geste injurieux, insultant ou déplacé, vous pouvez être expulsé par l'arbitre et/ ou faire l'objet de mesures disciplinaires rétroactives. Il est important de noter que des mesures disciplinaires peuvent être engagées relativement à des gestes ayant une signification négative ou déplacée dans un autre pays ou une autre partie du monde, même si ces gestes sont peu connus en Angleterre.
- Nous vous rappelons que toute forme d'attitude ou de langage grossier, injurieux ou déplacé que la FA considère avoir été fait face à une caméra peut faire l'objet d'une action disciplinaire.

POURQUOI POURRAIS-ÊTRE SANCTIONNÉ POUR MES CÉLÉBRATIONS DE BUT?

Il vous est rappelé en particulier que vous devez faire preuve de retenue lorsque vous célébrez des buts. Des célébrations considérées comme provocatrices ou pouvant entraîner des problèmes dans le public peuvent aboutir à des actions disciplinaires et à d'éventuelles suspensions.

COMMENT DOIS-JE RÉAGIR SI UN SUPPORTER PÉNÈTRE SUR LE TERRAIN?

Il vous est rappelé que vous ne devez jamais vous approcher des spectateurs ayant pénétré sur le terrain. La gestion de tels incidents relève de la responsabilité des stadiers. De même, vous ne devez tenter d'intervenir dans aucun problème en cours de gestion par les stadiers ou par la police, car ce type d'action entraîne souvent une aggravation de la situation.

QUE DOIS-JE FAIRE SI UN OBJET DE PYROTECHNIE EST LANCÉ SUR LE TERRAIN?

En cas de jet d'un engin de pyrotechnie sur le terrain, vous devez vous éloigner et ne pas tenter de le retirer vous-même. Ce genre d'incident doit être résolu par les stadiers.

SUIS-JE AUTORISÉ À DÉLIVRER UN MESSAGE SOUS MON **TEE-SHIRT?**

La Loi 4 de l'IFAB stipule que les joueurs ne doivent révéler aucun sous-vêtement pourtant des slogans ou des publicités. La tenue de jeu obligatoire de base ne doit présenter aucun slogan, déclaration ou image de nature politique, religieuse ou personnelle. Si vous enfreignez cette loi, vous serez signalé et vous et/ou votre équipe pourrez vous exposer à une sanction.

CONTACTS UTILES

En cas de questions ou de demandes d'informations concernant les événements sur le terrain, veuillez contacter:

footballmatters@TheFA.com





ANTIDOPAGE

QUE DOIS-JE SAVOIR SUR LE CONTRÔLE ANTIDOPAGE?

La FA mène des contrôles sanguins et urinaires visant à déceler la présence de substances prohibées (désignées par l'expression « substances interdites » dans le présent guide) figurant dans la Liste prohibée.

Vous pouvez être soumis à des tests de dopage à tout moment et en tout lieu, y compris après un match, lors d'un entraînement ou chez vous. Vous devrez fournir un échantillon d'urine et/ou de sang et vous pourrez être testé plusieurs fois pendant la saison. En outre, le programme de test antidopage de la FA incorpore un passeport biologique de l'athlète (PBA) et les joueurs peuvent être régulièrement sélectionnés pour des analyses de sang, tout au long de la saison.

Les principaux faits concernant les tests

 Tous les tests seront effectués sans préavis. Cela signifie qu'aucun avertissement ne sera donné concernant le test.

Ne refusez pas un test antidopage, car cela peut conduire à une suspension de 4 ans.

 Vous devez rester en pleine vue de l'Agent de contrôle du dopage (DCO - Doping Control Officer) ou de l'escorte depuis le moment où vous avez reçu la notification du test jusqu'à la fin du processus.

 Si vous êtes choisi pour un test antidopage, vous devez vous rendre immédiatement au poste de contrôle du dopage (DCS - Doping Control Station).

 Il vous sera demandé de retirer suffisamment de vêtements pour permettre au DCO d'observer directement le passage de l'urine du corps dans le récipient collecteur.

 Si votre échantillon est trop dilué, vous devrez fournir un échantillon supplémentaire. Évitez toute surhydratation, car cela risque de diluer davantage les échantillons fournis.

Veillez à respecter les Officiels antidopage pendant toute la durée du processus.





OUEL EST LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'USAGE DE DROGUES SOCIALES?

Les « drogues sociales », dont la cocaïne. l'ecstasu (MDMA) et le cannabis, sont interdites à tout moment par la FA. Un contrôle positif pour une drogue sociale un jour sans match (par exemple, pendant l'entraînement) constitue une violation des réglementations de la Politique sur les drogues sociales de la FA et peut entraîner une suspension de 3 mois (pour une première infraction). Cependant, si vous refusez de fournir un échantillon et de subir le test, ou ne le faites pas, vous vous exposez à une suspension de 4 ans.

Un test positif pour une substance interdite, dont une drogue sociale, un jour de match, constitue une violation des réglementations antidopage de la FA et peut entraîner une suspension de 2 à 4 ans pour une première infraction.

QUELLES SONT LES CHARGES AUXQUELLES JE M'EXPOSE?

Les situations suivantes, entre autres, peuvent entraîner des procédures disciplinaires relatives aux tests antidopage:

- la présence d'une substance interdite dans votre échantillon.
- le fait d'éviter une collecte d'échantillon, de refuser de fournir un échantillon ou de ne pas le fournir.
- le fait de ne pas vous rendre immédiatement au DCS.
- l'utilisation de termes ou de comportements injurieux ou insultants à l'encontre d'un officiel du Contrôle du dopage.
- le fait de falsifier ou de faire obstacle au processus de test antidopage.

En outre, vous pouvez faire l'objet de procédures disciplinaires pour d'autres infractions relatives à la lutte antidopage, dont:

- l'utilisation d'une substance interdite.
- la possession d'une substance interdite.
- le trafic ou l'administration d'une substance interdite.
- le fait d'aider une autre personne à enfreindre les réglementations antidopage.
- le fait de s'associer avec des Personnels de soutien aux joueurs interdits d'activité en raison d'une infraction relative à la lutte antidopage.

Toute infraction au règlement antidopage est grave et pourrait entraîner une longue suspension; par exemple, le refus d'un test antidopage pourrait entraîner une suspension de 4 ans pour une première infraction.

COMMENT PUIS-JE VÉRIFIER SI JE PEUX PRENDRE DES MÉDICAMENTS ?

De nombreuses substances prohibées entrent dans la composition de médicaments d'usage courant.

Cela inclut les médicaments prescrits par votre médecin et ceux achetés sans ordonnance en pharmacie ou dans un supermarché. Les exemples incluent des remèdes contre le rhume et la grippe. En outre, soyez conscient que certains inhalateurs d'asthme sont interdits ou autorisés jusqu'à un certain seuil.

EFFECTUEZ TOUJOURS UNE VÉRIFICATION AUPRÈS DU MÉDECIN DE VOTRE CLUB AVANT TOUTE PRISE DE MÉDICAMENT ET CONSULTEZ WWW.GLOBALDRO.COM

Si vous avez besoin de prendre un médicament contenant une substance interdite, vous devez envisager une Exemption pour usage thérapeutique (TUE) avec le médecin de votre club.

QUELS SONT LES RISQUES LIÉS À LA PRISE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ?

En raison des exigences physiques du football, les joueurs peuvent être tentés de prendre des compléments alimentaires dans le cadre de leur régime alimentaire. La FA ne recommande pas aux joueurs de prendre des compléments alimentaires. Cela étant, si vous choisissez d'utiliser des compléments alimentaires, il est important que vous souez conscient des risques.

L'industrie des compléments alimentaires est dans une large mesure non réglementée et il est impossible de connaître exactement la nature des produits que l'on utilise. Certains produits contiennent des substances interdites qui ne figurent pas sur l'étiquette et il pourrait y avoir une substance interdite dans votre complément.

ÉVALUER LE BESOIN

La FA recommande aux joueurs de développer leur alimentation, leur style de vie et leur entraînement avant d'envisager de prendre des suppléments. Vous devriez évaluer la nécessité de prendre un supplément particulier en consultant préalablement un nutritionniste agréé ou le médecin du club.

ÉVALUER LE RISQUE

Si vous décidez de prendre des compléments, vous devez veiller à réduire le risque d'un test positif lié à la prise d'un complément contaminé. Voir **www.informed-sport.com**, qui fournit un processus de test et de certification pour les compléments et répertorie les produits testés dans le cadre du programme Informed Sport par numéro de lot.*

*La FA décline toute responsabilité pour le contenu des compléments approuvés par Informed-Sport ou toute autre organisation.

Une responsabilité stricte s'applique et les joueurs peuvent faire l'objet d'une suspension suite à l'utilisation d'un complément contaminé.



présence aux entraînements. N'OUBLIEZ PAS: avant la fin. votre nom complet votre club

ÉVALUER LES CONSÉQUENCES

Si votre test est positif pour une substance interdite contenue dans un complément, vous pourriez vous exposer à une suspension de 4 ans pour une première infraction.

« VOUS ASSUMEZ TOUJOURS LA RESPONSABILITÉ DE TOUTE SUBSTANCE PRÉSENTE DANS VOTRE CORPS. L'IGNORANCE N'EST PAS UN ARGUMENT DE DÉFENSE VALABLE. UN TEST POSITIF LIÉ À LA PRISE D'UN COMPLÉMENT CONTAMINÉ PEUT ENTRAÎNER UNE LONGUE SUSPENSION.

QUE DOIS-JE ME RAPPELER EN MATIÈRE DE PRÉSENCE AUX ENTRAÎNEMENTS ? (PREMIER LEAGUE ET **ENGLISH FOOTBALL LEAGUE)**

Tous les joueurs du Premier League et d'English Football League (EFL) doivent être conscients de leurs responsabilités en matière de

Si vous manquez un entraînement, arrivez en retard ou partez avec la fin de la séance, vous devez en informer la FA.

- Si vous manguez un entraînement ou arrivez en retard, vous devez en informer la FA avant ledit entraînement.
- Si vous quittez l'entraînement avant la fin, vous devez en informer la FA avant votre départ, en indiquant clairement que vous partez
- Lorsque vous informez la FA, vous devez fournir les informations suivantes :
 - une adresse mentionnant un code postal et
 - un créneau d'une durée d'une heure pendant lequel vous serez disponible pour effectuer un contrôle (à cette adresse).
- Ce créneau doit se situer au moins deux heures après le moment où vous aurez informé la FA de votre absence et doit se situer entre 6 h 00 et 23 h 00 (par exemple, si vous informez la FA à 9 h, vous devez fournir un créneau d'une heure commencant au moins à 11 h).
- Veillez à être présent à l'adresse indiquée pendant la totalité du créneau fourni.
- Si vous participez à une activité de club en un lieu différent de celui où la séance d'entraînement était prévue, vous devez en informer la FA, de préférence avant la séance d'entraînement et dans tous les cas avant de guitter le lieu d'origine (le cas échéant) pour participer à une séance auant lieu ailleurs, en indiquant votre lieu d'entraînement alternatif et l'horaire de cet entraînement.

EN CAS DE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS INDIQUÉES CI-DESSUS. VOUS SEREZ PASSIBLE D'UN BLÂME POUR CONTRÔLE MANQUÉ. SI VOUSACCUMULEZ TROIS BLÂMES POUR CONTRÔLE MANQUÉ SUR UNE PÉRIODE CONTINUE DE 12 MOIS, VOUS SEREZ SUSPENDU DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL PENDANT AU MOINS 12 MOIS.

VOUS POUVEZ FAIRE L'OBJET D'UN CONTRÔLE À TOUT MOMENT ET EN TOUT LIEU, QUE VOUS AYEZ OU NON ÉTÉ ABSENT DE L'ENTRAÎNEMENT LE JOUR CONCERNÉ. CELA COMPREND LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE CONTRÔLÉ À DOMICILE À TOUT MOMENT. LES CLUBS SONT DANS L'OBLIGATION DE FOURNIR À LA FA UNE LISTE DES ADRESSES DE RÉSIDENCE RÉGULIÈRE DE TOUS LEURS JOUEURS.

OÙ PUIS-JE TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES?

VIDÉOS DE LA FA SUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Pour plus d'informations sur tout ce qui précède, une série de courtes vidéos éducatives sur la lutte contre le dopage est proposée sur le site Web de la FA à : www.TheFA.com/anti-doping

CONTACTS UTILES:

ÉQUIPE ANTIDOPAGE DE LA FA: Présence

Tél: 0800 169 1863 poste 4334 aux entraînements de la FA

Numéro SMS: 07800 140062

Présence Présence

aux entraînements de la FAaux entraînements de la FAE-mail: whereabouts@TheFA.comTél: 0844 980 8210

(service de messagerie 24h/24))

(Service de Messagene 2 m/2 m

Pour signaler les cas de dopage dans le football : Tél : 08000 32 23 32

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un en toute confiance en ce qui concerne les drogues sociales, vous pouvez contacter la Sporting Chance Clinic; Tél: 0870 220 0714 E-mail: info@sportingchanceclinc.com

SITES INTERNET

www.TheFA.com/anti-doping – accès à toutes les ressources sur la lutte contre le dopage

www.globaldro.com – pour vérifier les médicaments.

Cette adresse Internet étant activée pour les mobiles, vous pouvez donc vérifier le statut d'un médicament lorsque vous êtes en déplacement.

www.wada-ama.org/ – pour consulter la dernière version en date de la Liste prohibée

www.informed-sport.com – fournit un processus de test et de certification pour les compléments alimentaires **

www.ukad.org.uk/medications-and-substances/about-TUE/ – pour déposer une demande d'Exemption pour usage thérapeutique

^{*} La FA soutient le programme Informed-Sport ; cependant, la FA décline toute responsabilité concernant les contenus des compléments alimentaires testés par Informed-Sport ou par des programmes de certification similaires.







INTERMÉDIAIRES

QUE DOIS-JE SAVOIR SUR LES INTERMÉDIAIRES?

Vous n'êtes pas dans l'obligation d'avoir recours à un intermédiaire pour vous représenter; cependant, tout intermédiaire auguel vous pourriez avoir recours doit être enregistré auprès de la FA.

Si vous avez conclu un contrat de représentation exclusive avec un intermédiaire, vous ne devez pas signer un autre contrat avec un autre intermédiaire.

Vous ne pouvez pas être représenté par un intermédiaire avant d'être dans l'année de votre 16e anniversaire, et un intermédiaire ne peut pas être rémunéré pour vous représenter avant que vous auez 18 ans.

Les intermédiaires souhaitant représenter des joueurs âgés de moins de 18 ans doivent également recevoir une autorisation supplémentaire attribuée par la FA. Si vous avez moins de 18 ans, le fait qu'une personne vous représente sans détenir cette autorisation est contraire aux Réglementations. Un intermédiaire ne peut pas vous contacter avant votre 18e anniversaire sans la permission d'un parent ou d'un représentant légal. Votre parent ou représentant légal doit aussi fournir un accord signé si vous choisissez de signer un Contrat de représentation avec un Intermédiaire.

Une liste de tous les intermédiaires enregistrés auprès de la FA est disponible sur le site **TheFA.com**

Cette liste permet également de s'assurer que l'intermédiaire a reçu l'autorisation de la FA pour représenter des joueurs de moins de 18 ans.

Vous devez avoir un contrat de représentation avec votre Intermédiaire. Veillez à détenir une copie du contrat en question, dûment signée par votre intermédiaire et datée. Il vous est fortement conseillé de lire attentivement les modalités du contrat et. le cas échéant, de consulter un conseiller juridique. La durée du contrat qui vous lie à votre intermédiaire ne peut excéder 2 ans (sauf s'il a été conclu pendant une période où vous jouiez à l'étranger).

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LES INTERMÉDIAIRES, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU 0844 980 8213 OU ENVOYER UN E-MAIL À : INTERMEDIARIES. **OUERIES@THEFA.COM**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER: WWW.THEFA.COM/ FOOTBALL-RULES-GOVERNANCE/POLICIES/INTERMEDIARIES

INTÉGRITÉ RELATIVE AUX PARIS

QUEL EST LE RÈGLEMENT SUR LES PARIS?

Vous n'êtes autorisé à parier sur aucun aspect du football à l'échelle mondiale. Cela comprend les paris sur les matchs, les compétitions, les événements associés à un match ou une compétition, ainsi que toutes les autres questions relatives au football (comme les prochains marchés et transferts). Rappelez-vous que les événements dans la zone technique sont considérés comme faisant partie d'un match et que les paris sur les marchés de nouveauté liés à un jeu sont également interdits.

Vous n'êtes pas autorisé à demander ou à donner consigne à une autre personne de parier en votre nom de quelque manière que ce soit.

Cette règle s'applique aux paris effectués en personne, au téléphone, en ligne ou même auprès d'amis.

Les opérateurs de paris sont tenus de signaler à la FA et à la Commission des jeux les paris effectués en violation des règles de la FA. Ils peuvent également rechercher votre histoire de paris.

Les joueurs ne sont pas autorisés à participer aux annonces télévisées / radiophoniques des sociétés de paris qui encouragent les paris sur les marchés du football. Les joueurs doivent demander conseil avant s'engager dans des annonces de paris autres que le parrainage de maillots.

Sporting Chance offre aux joueurs de l'aide et du soutien en rapport avec les paris et les problèmes de dépendance, et peut être contacté à <u>info@sportingchanceclinic.com</u>

POURQUOI DOIS-JE FAIRE ATTENTION POUR LE PARTAGE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ?

Les informations confidentielles sont des informations non disponibles publiquement dont vous auriez connaissance en raison de votre position dans la compétition; il peut s'agir par exemple d'informations relatives à des blessures ou à une sélection d'équipe.

Vous n'êtes pas autorisé à transmettre des informations confidentielles à une personne qui les utiliserait pour effectuer des paris.

Vous pouvez être considéré comme ayant transmis des informations confidentielles par tout moyen, y compris verbalement, par SMS ou autre service de messagerie instantané, par e-mail, par écrit ou par messages publiés sur des réseaux sociaux.



d'un match ou d'une compétition. e-mail ci-dessous. VOTRE ENCONTRE. **CONTACTS UTILES**

OUE FAIRE SI ON M'APPROCHE POUR TRUOUER UN MATCH?

Le trucage consiste à influer à l'avance sur le résultat ou le déroulement d'un match ou d'une compétition, ou de tout événement faisant partie

Le trucage est interdit et considéré comme une infraction extrêmement grave.

En outre, il est tout aussi interdit et grave de proposer ou d'accepter (ou même de donner simplement son accord à une telle proposition ou acceptation) tout pot-de-vin ou récompense associé de quelque manière que ce soit au fait d'influer sur le résultat ou le déroulement d'un match ou d'une compétition, ou de tout événement faisant partie d'un match ou d'une compétition.

En cas de tentative de trucage, vous risquez d'être mis en accusation et de faire l'objet de procédures de sanction de la part de la FA.

Si les faits sont avérés, vous encourrez une suspension prolongée pouvant aller dans certains cas jusqu'à une suspension à vie. Le trucage peut aussi faire l'objet d'une enquête criminelle et de poursuites judiciaires.

COMMENT PUIS-JE SIGNALER UN TRUCAGE/REPÉRER UNE TENTATIVE DE TRUCAGE?

Si vous êtes approché à des fins de trucage, ou si vous soupconnez qu'un collègue ou une personne de votre connaissance a été approché à des fins de trucage ou est impliqué dans un trucage, vous devez le signaler immédiatement à la FA au numéro de téléphone ou à l'adresse

TOUT NON-SIGNALEMENT D'INFORMATION <u>DE CE TYPE PEUT ENTRAÎNER DES PROCÉDURES DE SANCTION DE LA FA À</u>

INFRACTIONS COMMISES DANS D'AUTRES SPORTS

La FA est susceptible de prendre des mesures disciplinaires contre vous si un organisme disciplinaire d'un autre sport vous déclare coupable d'avoir commis une infraction relative aux paris ou au trucage, ou toute infraction associée en vertu des règles de l'autre sport concerné.

Pour toute question ou si vous souhaitez envouer un signalement, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de la partie Betting and Integrity (Paris et Intégrité) de **TheFA.com**, ou nous contacter par:

E-mail: integrity@TheFA.com Téléphone: 0208 795 9640

COMMENTAIRES DANS LES MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

POURQUOI DOIS-JE FAIRE ATTENTION À CE QUE JE POSTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU À CE QUE JE DIS DANS LES MÉDIAS?

TOUS LES COMMENTAIRES DANS LES MÉDIAS ET LES PUBLICATIONS SUR DES RÉSEAUX SOCIAUX COMME TWITTER, FACEBOOK, SNAPCHAT OU INSTAGRAM PEUVENT ENTRER DANS LE CADRE DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES DE LA FA.

IL VOUS EST INTERDIT:

- D'utiliser des images ou un langage menacants, indécents, injurieux ou insultants.
- D'utiliser un langage de nature discriminatoire.
- D'accuser par sous-entendu les Officiels du match de parti pris ou de mettre en doute leur intégrité.
- D'émettre tout commentaire sur un Officiel du match désigné avant un match.
- D'avoir un comportement offensant envers la personne d'un Officiel du match.

Il s'agit là d'exemples de situations pouvant donner lieu à des procédures disciplinaires.

Des procédures disciplinaires peuvent être entamées relativement à tout commentaire ou message publié pouvant nuire aux intérêts du football au sens large ou à la réputation de ce sport.

TOUTES LES DEMANDES D'INFORMATIONS SONT À ADRESSER À : FOOTBALLMATTERS@THEFA.COM





DISCRIMINATION

QUE SONT LES INSULTES À CARACTÈRE DISCRIMINATOIRE?

LES INSULTES À CARACTÈRE DISCRIMINATOIRE COMPRENNENT UNE RÉFÉRENCE
À AU MOINS UN DES ASPECTS SUIVANTS:

- · L'origine ethnique
- La couleur
- La race
- La nationalité
- La religion ou les croyances
- Le sexe
- Le changement de sexe
- L'orientation sexuelle
- Le handicap

PUIS-JE ÊTRE POURSUIVI POUR DES MESSAGES ENVOYÉS EN PRIVÉ OU EN DEHORS DE LA SPHÈRE DU FOOTBALL?

Les joueurs doivent être conscients qu'un langage ou un contenu à caractère discriminatoire peut entraîner une action disciplinaire, même en cas de partage par un message « privé ». Par ex. via SMS, e-mail, compte privé sur les réseaux sociaux ou message WhatsApp. La FA pourra aussi prendre des mesures contre n'importe quel propos ou comportement discriminatoire qui aurait lieu en dehors de l'environnement du football, par ex. avoir des propos discriminatoires lors d'une soirée. En outre, tout club ou participant doit signaler toute allégation ou discrimination signalée au sein d'un club, qu'elle soit traitée par un processus interne, ou par un tribunal du travail ou non.





OUE DOIS-JE FAIRE SI JE VOIS OU ENTENDS DES INSULTES À CARACTÈRE **DISCRIMINATOIRE?**

SI VOUS OU UN AUTRE JOUEUR ÊTES L'OBJET D'INSULTES À CARACTÈRE DISCRIMINATOIRE LORS D'UNE COMPÉTITION, SOIT DE LA PART DU PUBLIC, SOIT DE LA PART D'UN AUTRE PARTICIPANT, VEUILLEZ LE SIGNALER À UN OFFICIEL DU MATCH DÈS QUE POSSIBLE, EN RESPECTANT LES PROTOCOLES SUIVANTS:

DISCRIMINATION DE LA PART DES SUPPORTERS

- L'incident doit en premier lieu être porté à l'attention de l'arbitre.
- L'arbitre va ensuite alerter l'agent de sécurité du club accueillant la rencontre (ou le représentant responsable du club accueillant la rencontre) et la police par le biais du Quatrième Officiel. (Si aucun Quatrième Officiel n'est désigné, l'arbitre doit arrêter le jeu et signaler l'incident à un membre de la direction de la sécurité du club accueillant la rencontre et noter l'incident avec un arbitre assistant).
- La police et l'agent de sécurité devraient ensuite chercher à identifier la ou les responsables et prendre les mesures appropriées pendant que le match se poursuit.
- Si le problème persiste dans un délai convenu par l'agent de sécurité et l'arbitre, l'arbitre (en consultation avec la police et l'agent de sécurité/le représentant du club accueillant la rencontre) peut retirer les joueurs du terrain et suspendre le match, donnant à la police et à l'agent de sécurité/au représentant du club accueillant la rencontre une nouvelle occasion de régler le problème.
- Si l'affaire ne peut être traitée de manière satisfaisante et que le bien-être des participants, en termes de menace d'abus continu, reste compromis, l'arbitre doit envisager d'arrêter le match.
- Toute décision de suspendre ou d'arrêter un match doit être prise par l'arbitre après consultation de la police, de l'agent de la sécurité et (en fonction de la rencontre)
 - o Du Centre de match de Premier League; ou
 - o Du responsable ou du département de services de football de l'EFL; ou
 - o Du représentant du club accueillant la rencontre, et après consultation des directeurs d'équipe et des capitaines

Lorsque la police n'est pas présente dans le stade, la responsabilité de la prise de décision initiale incombe à l'agent de sécurité, y compris le fait d'informer la police. Lorsque l'agent de la sécurité ou la police ne sont pas présents, la responsabilité de la prise de décision initiale doit être prise après consultation entre l'arbitre et le représentant du club accueillant la rencontre.

Si vous participez à un match de l'UEFA, le protocole en 3 étapes de l'UEFA est légèrement différent. Visitez UEFA.com pour plus d'informations

Lorsqu'il existe des preuves évidentes de chants discriminatoires généraux par les supporters d'un club dans un stade (c'est-à-dire, qui ne sont pas limités à un ou deux supporters individuels), des mesures disciplinaires formelles seront prises. Dans les cas où la FA a connaissance qu'un supporter individuel (ou un petit nombre de personnes) se rend coupable d'un abus discriminatoire dans un stade, la FA enquêtera sur les mesures prises par le club pour traiter l'abus afin de déterminer si des mesures disciplinaires formelles sont prises.

DISCRIMINATION DE LA PART DES PARTICIPANTS

 L'incident doit en premier lieu être porté dès que possible à l'attention de l'arbitre.

• L'arbitre consignera intégralement toute discussion dès que possible.

Les Officiels de match peuvent avoir connaissance d'incidents dont ils n'ont pas été eux-mêmes témoins au cours d'un match. Si cela se produit, l'arbitre doit veiller à ce que des notes complètes de l'incident soient consignées à ce moment-là. Encore une fois, cela peut impliquer l'utilisation du système de communication pour s'assurer que le Quatrième Officiel dispose d'un relevé complet des mots emploués.

 Peu après la fin du match, l'arbitre doit inviter la personne qui a fait l'allégation dans son vestiaire, accompagnée d'un membre de son club. L'arbitre doit confirmer avec le joueur les mots exacts employés dans l'allégation, afin d'établir clairement les propos exactement rapportés.

 Après cette rencontre, l'arbitre doit inviter la personne visée par l'allégation dans son vestiaire, encore une fois accompagnée par un membre de son club. L'arbitre doit informer ce joueur de la nature de l'allégation. Si le joueur fait des commentaires, ils doivent être consignés.

Un rapport d'incident extraordinaire est ensuite soumis à la FA pour enquête.





PROTECTION DES ENFANTS

COMMENT PUIS-JE PROTÉGER LES ENFANTS DANS LE FOOTBALL?

Les enfants et les jeunes (personnes de moins de 18 ans) prennent naturellement exemple sur les joueurs professionnels ; en tant que tel, vous exercez par votre comportement une forte influence et un impact considérable.

Vous êtes susceptible d'entrer en contact avec des personnes de moins de 18 ans de nombreuses manières différentes: en tant que joueurs, supporters, par l'intermédiaire de visites dans des écoles ou des hôpitaux, dans le cadre de programmes communautaires ou de relations sociales dans des pubs ou des discothèques.

Il est de la responsabilité de chacun de protéger les enfants et les jeunes, sur le terrain comme en dehors. Il est important que vous soyez vigilant à ne pas exposer un enfant, un jeune ou vous-même à un risque.

La FA enquête sur toutes les préoccupations de sauvegarde qui, selon leur nature, pourraient impliquer le club, la ligue, la police et les autorités locales.

Pour vous protéger, vous et les mineurs, assurez-vous d'être accompagné lors d'apparition personnelle et soyez prudents lors de contacts personnels avec des mineurs (par exemple si vous êtes amené à signer des maillots, à utiliser les réseaux sociaux ou à poser pour des photos).

IL VOUS EST INTERDIT:

- De donner vos coordonnées sur des sites de réseaux sociaux.
- D'accepter des personnes de moins de 18 ans comme « amis » sur votre site personnel de réseau social, ou de communiquer avec elles.
- De rester seul avec des supporters de moins de 18 ans.
- De boire de l'alcool avant ou pendant le travail ou lors d'apparition avec des mineurs.
- De faire des commentaires ou de commettre des actes sexuellement suggestifs à l'attention de personnes de moins de 18 ans, que ce soit en face à face ou par l'intermédiaire de SMS, de contacts téléphoniques, d'un ordinateur ou des réseaux sociaux, même pour plaisanter.
- De toucher des enfants de manière inappropriée.
- D'utiliser un langage grossier ou discriminatoire, ou d'effectuer des gestes injurieux.
- De faire des cadeaux personnels à des personnes de moins de 18 ans.

Pour toute question ou préoccupation concernant la protection des enfants, veuillez contacter votre club, Designated Safeguarding Officer (responsable de la protection désigné) ou contacter : safeguarding.children@TheFA.com





OÙ PUIS-JE TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES?

Cette brochure a été élaborée afin d'apporter, sur les questions disciplinaires, des conseils utiles aux joueurs de clubs de Premier League, d'English Football League, de National League, de FA Women's Super League, de FA Women's Championship, de National League (North et South), d'Isthmian League, de Northern Premier League et de Southern League pour la saison 2020-21.

Les joueurs sont soumis aux Règles et Réglementations de la FA, qui constituent la référence concernant les dispositions complètes relatives aux questions évoquées dans cette brochure.

En cas d'incohérence entre cette brochure et les Règles et Réglementations, les Règles et Réglementations prévalent.

SITE INTERNET DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS

Pour plus d'informations sur l'un de ces aspects, veuillez consulter : www.TheFA.com/football-rules-governance

ESSENTIAL INFORMATION FOR PLAYERS APP (APPLICATION INFORMATIONS ESSENTIELLES POUR LES JOUEURS)

Une version de ce guide sous forme d'application gratuite, ainsi que du contenu vidéo supplémentaire, est disponible à partir de l'App Store (iOS) ou de Google Play (Android).

PROFESSIONAL FOOTBALLERS ASSOCIATION (ASSOCIATION DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS)

Si vous souhaitez discuter de l'une de ces questions avec la PFA, vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes:

E-mail: info@thepfa.co.uk Téléphone: 0161 236 0575



The Football Association Wembley Stadium London HA9 0WS

T: +44 (0)800 169 1863

F: +44 (0)800 169 1864

W: TheFA.com